



## COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2015

*Date de convocation* : 27 août 2015

**Etaient présents** :

M.DUBOIS Pierre, Maire ; MAUBOUSSIN Rémy, Mmes RIVOL Fabienne, BOULARD Christelle, adjoints ; MM. BONSERGENT Damien, BERTHO Yves, Mmes BRESTEAU Aude, CERVellini Chantal & DUFOURD Marjoleine

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents et excusés** : M. ROBIN Olivier, Mmes RAYNAUD M (pouvoir à M. Dubois) & DEGROUAS Marie-Jeanne

**Absent** : M. MONGUILLON Julien

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mme BRESTEAU Aude, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- \* Rentrée scolaire
- \* Point sur les finances communales
- \* Communication : bulletin communal
- \* Contrôle de l'activité 2014 de l'ATESART
- \* Enquête publique pour l'exploitation d'une installation de méthanisation de déchets organiques à Allonnes avec mise en place d'un d'épandage
- \* Affaires et questions diverses

### **1/ Rentrée scolaire**

Monsieur le Maire confirme au Conseil Municipal que la 3<sup>ème</sup> classe sur Lavardin est maintenue pour 2015/2016 ; à cette occasion, un pot de l'amitié sera organisé à la cantine le lundi 7 septembre à 18h pour les parents d'élèves, les enseignants, les élus et le personnel scolaire.

Cantine : compte tenu du maintien de la classe et du nombre de rationnaires, le CM décide de maintenir l'emploi de 3 aide - cantinières pour 2015/2016.

### **2/ Point sur les finances communales**

Monsieur le Maire explique que 67.9% de l'année est passée ; qu'à ce jour, 37.6% des dépenses de fonctionnement et 46.5% des dépenses d'investissement ont été réalisées contre 25% des recettes.

La trésorerie, au 4 septembre, s'élève à 103309€ ; celle-ci a baissé compte tenu du règlement de l'acquisition du terrain et des chalets, rue des Vallées, sans réalisation d'emprunt.

### **3/ Communication : bulletin communal**

Monsieur le Maire rappelle que le bulletin a été distribué les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre ; il tient à remercier les membres de cette commission et sollicitent l'ensemble des élus pour un meilleur investissement.

#### **4/ Contrôle de l'activité 2014 de l'ATESART**

Le Conseil Municipal de Lavardin,

Vu le rapport de Monsieur Pierre Dubois, Maire,

Vu les statuts et le règlement intérieur de la SPL Agence des Territoires de la Sarthe qui stipulent que les collectivités actionnaires doivent exercer sur la société un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services,

La Commune de LAVARDIN étant actionnaire de l'ATESART et ayant pris connaissance de la note synthétique sur l'activité 2014 et du rapport de gestion 2014 approuvé au cours de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2014,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE DE PRENDRE ACTE de la note synthétique sur l'activité 2014 et du rapport de gestion 2014 de l'Agence des Territoires de la Sarthe.

#### **5/ Enquête publique pour l'exploitation d'une installation de méthanisation de déchets organiques à Allonnes avec mise en place d'un d'épandage**

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal de Lavardin les pièces du dossier mis à enquête publique concernant la demande d'autorisation formulée par la Société CENTRALE BIOGAZ du MANS pour l'exploitation d'une installation de méthanisation de déchets organiques avec mise en place d'un plan d'épandage et d'une installation de combustion située zone d'activité du Monné à Allonnes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, émet un avis défavorable à l'épandage sur la commune de Lavardin pour les raisons suivantes :

- Nuisances olfactives ;
- Gêne par rapport au plan d'épandage de la lagune communale ;

#### **6/ Affaires et questions diverses**

Monsieur le Maire rappelle les invitations et réunions diverses :

Comice de Degré : Manifestations du comice agricole les 5 et 6 septembre à Degré.

Neuwillalais : inauguration du terrain multisports le 12/09 à 14h30 ;

ADS Pays du Mans : Inauguration des locaux du service Application du Droit des sols le 16/09 à 18h30 ;

ERDF : sensibilisation Dommages aux ouvrages de distribution d'électricité ;

SDIS : présentation du SDIS le 28/09 à 18h ;

Congrès des Maires et adjoints : le 17 octobre à 8h30 à St Calais

M. Le Maire donne lecture au CM du courrier de l'association ABCD relatif à la décision de la 4C de créer un gymnase à Domfront-en-Champagne. Après lecture de celui-ci, le CM décide de ne pas donner de réponse à celui-ci ; le CM ne prend pas en considération ce courrier où il est remarqué un ton agressif envers les élus de la 4C et les élus communaux.

Tour de table des Elus :

Rémy Mauboussin informe qu'un devis a été signé avec la société Ouest Sanitation pour le dépiégeage ; concernant l'aire de jeux, la mise en place des rondins et du dernier jeu se fera fin septembre ;

Yves Bertho : propose que la commission environnement se réunisse pour faire le point sur les priorités de la commune (élagage, ...) ; précise qu'il y a eu un problème concernant les graines pour le refuge à papillons.

Marjoleine Dufourd a été interpellé, pendant ses congés, sur le manque de réactivité de la commune par rapport au sinistre dont a été victime la famille Pink ; concernant les affaires scolaires, est-il possible d'organiser la kermesse, 1 année sur 2, à Lavardin ? à voir avec les écoles ;

Aude Breteau fait remarquer qu'il y a eu de nombreuses guêpes au niveau des points d'apport volontaire.

Fabienne Rivol : un administré lui a fait remarquer la moins bonne qualité des sacs poubelles que l'année passée ; info à transférer à la 4C ; se renseigner également sur le prix de tables pliantes légères pour la salle.

M. le Maire informe le CM que des administrés lui ont fait part de nuisances sonores, cours Henri Matisse.

Séance levée à 20 Heures 45